



CANADIAN  
HUMAN RIGHTS  
COMMISSION

COMMISSION  
CANADIENNE DES  
DROITS DE LA PERSONNE

# **VÉRIFICATION INTERNE, ÉVALUATION ET GESTION DU RISQUE**

## **Plan triennal fondé sur le risque (le Plan) 2004-2007**

Section de planification, vérification interne et évaluation

Direction des services intégrés

Version finale - le 4 octobre 2004

*(Document approuvé le 30 septembre 2004 par le Comité de vérification interne et d'évaluation)*

## Table des matières

Contexte .....	4
I. INTRODUCTION .....	6
II. PLAN TRIENNAL FONDÉ SUR LE RISQUE POUR LA VÉRIFICATION INTERNE, L'ÉVALUATION ET LA GESTION DU RISQUE .....	6
III. PROCESSUS DE PLANIFICATION .....	6
IV. PRIORITÉS POUR LA VÉRIFICATION INTERNE .....	7
<b>Vérifications</b> .....	7
Vérifications de gestion .....	7
Vérifications financières .....	7
Vérifications de la technologie de l'information .....	7
<b>Services de consultation</b> .....	8
Évaluations de la responsabilisation .....	8
Conseils et avis .....	8
Facilitation et élaboration de processus .....	8
Formation et cours .....	8
V. PRIORITÉS POUR L'ÉVALUATION .....	9
Cadres d'évaluation .....	9
Études d'évaluation .....	9
Sondage .....	10
VI. PRIORITÉS POUR LA GESTION DU RISQUE .....	10
VII. AUTRES PROJETS .....	10
VIII. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE PROJET .....	11
IX. DISPOSITION DU PLAN .....	12
X. PERSONNES-RESSOURCES AVEC QUI COMMUNIQUER POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS .....	13
Résumé des projets de vérification interne, des projets d'évaluation et des autres projets .....	14
Plan détaillé - Vérifications internes .....	15
Plan détaillé - Gestion du risque .....	17
Plan détaillé - Évaluations .....	19

## **Contexte**

Le dépôt en mars 2000 du document « *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada* » témoignait de l'engagement du gouvernement envers l'amélioration continue de la gestion et la responsabilisation à l'égard des résultats. *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes* a été suivi par l'élaboration du *Cadre de gestion intégrée du risque* et de nouvelles politiques pour la *Vérification interne, l'Évaluation et la Surveillance active*.

Aux termes de la *Politique sur la vérification interne*, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2001, les ministères et organismes doivent :

- avoir une fonction de vérification interne efficace, indépendante et objective qui dispose de ressources suffisantes pour fournir en temps opportun des services de certification suffisants pour tous les aspects de leur stratégie et de leurs pratiques de gestion du risque, de leurs cadres et pratiques de contrôle de la gestion, et de l'information utilisée pour prendre des décisions et rendre des comptes;
- intégrer les résultats de la vérification interne à leurs méthodes d'établissement des priorités, de planification et de prise de décisions;
- publier les rapports achevés en temps opportun et les rendre facilement accessibles au public dans les deux langues officielles.

Aux termes de la *Politique d'évaluation*, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2001, les ministères et organismes doivent incorporer l'évaluation dans leurs pratiques de gestion pour :

- aider la direction à concevoir des politiques, programmes et initiatives qui indiquent clairement les résultats attendus et comportent dès le départ des systèmes valides de mesure du rendement, d'établissement de rapports et de reddition de comptes;
- aider la direction à évaluer d'une manière rigoureuse et objective les résultats des politiques, initiatives et programmes gouvernementaux, y compris leurs répercussions intentionnelles et fortuites, et des autres méthodes permettant d'obtenir les résultats attendus.

Le *Cadre de gestion intégrée du risque*, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2001, vise à :

- établir des lignes directrices pour promouvoir l'utilisation d'une approche plus globale et plus systématique en matière de gestion du risque;
- contribuer à l'établissement d'un effectif et d'un milieu de travail soucieux du risque qui favorisent l'innovation et la prise de risques responsable, tout en veillant à ce que des mesures légitimes soient prises pour protéger l'intérêt public, conserver la confiance du public et assurer la diligence raisonnable;
- proposer une série de pratiques de gestion du risque que les ministères et organismes peuvent adopter ou adapter en fonction de leurs circonstances particulières et mandat.

Aux termes de la *Politique sur la surveillance active*, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2001, les ministères et organismes doivent :

- surveiller activement leurs pratiques et leurs contrôles de gestion, et prendre rapidement des mesures correctives efficaces dans les domaines où des lacunes importantes sont relevées ou des améliorations sont nécessaires;
- s'assurer que les préoccupations importantes de gestion sont communiquées en temps voulu au SCT.

## **I. INTRODUCTION**

La Division de la planification, de la vérification interne et de l'évaluation (ci-après appelée « Division ») se compose de deux membres du personnel permanent. Elle a été instituée officiellement au cours de 1999-2000 grâce à un crédit approuvé par le Conseil du Trésor. De plus, au cours de 2002-2003, la Commission a mis sur pied un Comité de vérification interne et d'évaluation présidé par le secrétaire général.

La Division est en train d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques de vérification interne et d'évaluation de la Commission, conformément aux politiques du SCT. Elle fait des progrès en vue de créer des processus efficaces permettant de fournir des renseignements opportuns sur des problèmes importants liés au risque, sur les contrôles ou autres problèmes relatifs aux pratiques de gestion, et sur la mise en œuvre de plans d'action de gestion appropriés. L'élaboration d'un plan triennal fondé sur le risque constitue un élément essentiel de ce travail.

## **II. PLAN TRIENNAL FONDÉ SUR LE RISQUE POUR LA VÉRIFICATION INTERNE, L'ÉVALUATION ET LA GESTION DU RISQUE**

Le Plan triennal fondé sur le risque pour la vérification interne et l'évaluation (le Plan) présente un classement et une description de toutes les activités en cours et prévues de vérification interne, d'évaluation et de gestion du risque, ainsi que des autres projets pour les exercices de 2004 à 2007. Il se veut un document évolutif qui pourra être adapté en fonction des questions et des priorités nouvelles. Les changements à apporter au Plan approuvé seront examinés par le Comité de vérification interne et d'évaluation.

La vérification interne et l'évaluation font partie intégrante du cadre de gestion global de la Commission et, à ce titre, sont toutes indiquées pour permettre l'analyse ponctuelle des priorités nouvelles. Par conséquent, ces fonctions complètent les systèmes qui fournissent régulièrement des renseignements courants. Les commentaires qui en découlent servent à donner aux gestionnaires l'assurance que les risques sont dûment gérés et à améliorer la gestion, le fonctionnement et la rentabilité des programmes ainsi que la responsabilisation à l'égard des résultats.

Le Plan est lié au processus de planification stratégique et opérationnelle de la Commission pour garantir que les besoins prioritaires en information des cadres supérieurs sont satisfaits et que les risques importants rattachés à l'atteinte des objectifs de la Commission et du gouvernement sont recensés et examinés.

## **III. PROCESSUS DE PLANIFICATION**

Le processus de planification annuel repose sur le document « *Trousse d'outils sur les priorités de la vérification interne axée sur le risque pour les petits ministères et organismes*, élaboré par le Secrétariat du Conseil du Trésor en mars 2003. À l'aide de cette trousse, la Division détermine les sources de risque relatives aux missions de vérification éventuelles, effectue une évaluation du risque

pour chacune de celles-ci en se fondant sur une série de critères d'évaluation et fixe les priorités en matière de vérification interne.

Cette dernière tâche est effectuée en collaboration avec les membres du Comité de direction. Une fois l'an, la directrice des Services intégrés envoie à ces derniers une lettre d'appel, en leur demandant de lui fournir leurs suggestions en vue de la mise à jour du plan triennal. En résumé, ce processus de consultation aide la Division à cerner et à évaluer les risques éventuels, ainsi qu'à déterminer les priorités pour la vérification interne et l'évaluation. Le processus permet de garantir que les efforts déployés en matière de vérification interne sont orientés dans le plus grand intérêt de la Commission.

#### **IV. PRIORITÉS POUR LA VÉRIFICATION INTERNE**

La vérification interne englobe à la fois les vérifications et les services de consultation, tels que définis dans la Politique sur la vérification interne de la Commission. La Division prévoit effectuer différents types de vérification, classés ainsi :

##### **Vérifications**

###### **Vérifications de gestion**

Les vérifications de gestion visent à fournir aux cadres supérieurs l'assurance (1) que les politiques et les procédures de l'organisation sont suivies (conformité); (2) que les biens de l'organisation sont dûment gérés et protégés; (3) qu'une diligence raisonnable est maintenue en vue de garantir une utilisation efficace, efficiente et économique de toutes les ressources; (4) que les cadres supérieurs disposent des renseignements appropriés pour prendre des décisions.

###### **Vérifications financières**

Les vérifications financières regroupent a) des vérifications relatives au cadre de contrôle financier et b) des attestations qui permettent de garantir que les renseignements financiers présentés par la Commission sont pertinents et exacts conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*.

###### **Vérifications de la technologie de l'information (TI)**

Des vérifications de la TI sont effectuées pour les systèmes en cours de développement (ces vérifications sont également appelées vérifications avant la mise en œuvre), pour les mises à niveau d'envergure des systèmes existants et pour le suivi des systèmes, afin de garantir que les systèmes fonctionneront comme prévu et d'assurer aux cadres supérieurs l'intégrité des données ainsi que l'efficacité et l'efficacités des systèmes.

La vérification avant la mise en œuvre vise à garantir que le système de renseignements répondra aux besoins des utilisateurs, que des contrôles internes et des dispositifs de sécurité seront inclus et que le projet est géré comme il se doit. Quant au suivi, il a pour but de garantir que les contrôles internes et les dispositifs de sécurité fonctionnent comme prévu, et que les utilisateurs du système ont reçu la formation nécessaire et peuvent compter sur un soutien quotidien adéquat (service de dépannage).

### **Services de consultation**

La Politique sur la vérification interne de la Commission définit les services de consultation comme étant consultatifs et liés aux activités relatives au service à la clientèle. On convient avec le client de la nature et de la portée de ces activités. Celles-ci visent à aider les cadres supérieurs, qui n'assument pas la responsabilité de la gestion, à perfectionner les processus de gouvernance, de gestion du risque et de contrôle de la Commission. La Division peut offrir différents types de services de consultation, classés ainsi :

#### **Évaluations de la responsabilisation**

Il s'agit d'établir un cadre de responsabilisation définissant les rôles et les responsabilités, les ressources, les résultats attendus, la mesure du rendement, la rétroaction, les pénalités et les primes. Ce cadre constitue l'une des pratiques courantes d'une organisation bien administrée.

#### **Conseils et avis**

La Division peut fournir aux cadres supérieurs des conseils ou des avis relativement à de nouvelles politiques ou initiatives. La Division est en mesure d'offrir de tels services consultatifs en raison de l'expertise qu'elle possède en matière de gestion générale et de contrôle. Il est toutefois convenu que les gestionnaires demeurent responsables du processus décisionnel.

#### **Facilitation et élaboration de processus**

La Division peut offrir aux cadres supérieurs des services consultatifs au regard de l'élaboration de processus. Encore une fois, le cas échéant, il est entendu que les gestionnaires demeurent responsables du processus décisionnel.

#### **Formation et cours**

La Division peut offrir une formation et des cours (séances ou ateliers de sensibilisation) dans des domaines touchant, par exemple, la gestion du risque, la gouvernance et le contrôle interne.

## **V. PRIORITÉS POUR L'ÉVALUATION**

La Division fournit aux cadres supérieurs des renseignements opportuns à propos du rendement des programmes de la Commission. Elle effectuera différents types d'évaluation, classés ainsi :

### **Cadres d'évaluation, y compris les CGRR**

Il faut que le rendement des programmes soit mesuré sur le plan stratégique, c'est-à-dire que soient évaluées l'incidence et l'efficacité des politiques, programmes et initiatives de la Commission ainsi que l'atteinte des objectifs stratégiques. Pour mesurer de façon rigoureuse ces secteurs intégrés, il faut recourir à des méthodes analytiques qui vont normalement au-delà des capacités des systèmes de mesure du rendement en place.

Le cadre d'évaluation fournit les fondements de l'étude d'évaluation d'une politique, d'une initiative ou d'un programme. Il offre un aperçu des éléments que l'évaluation devrait inclure et précise les renseignements à recueillir avant et pendant l'évaluation. Il inclut également un examen des questions sur lesquelles devrait porter l'évaluation, et il expose les critères d'évaluation à utiliser pour mesurer l'efficacité de la mise en œuvre et l'incidence de la politique, de l'initiative ou du programme.

Le Cadre de vérification axé sur les risques (CVAR) est un processus ou outil de gestion qui explique comment les concepts de risque sont intégrés dans les stratégies et approches utilisées pour la gestion des programmes financés par des paiements de transfert. Il fournit :

- de l'information générale et le profil du programme de paiements de transfert, y compris les secteurs clés des risques inhérents (internes et externes) auxquels le programme doit faire face;
- une description explicite des risques spécifiques qui peuvent influencer l'atteinte des objectifs du programme de paiements de transfert;
- une description des mesures existantes et des stratégies additionnelles ou progressives proposées pour la gestion des risques spécifiques;
- une explication des pratiques et procédures de surveillance, de vérification des bénéficiaires, de vérification interne et de rapport des résultats.

### **Études d'évaluation**

L'étude d'évaluation porte sur le processus de mise en œuvre et l'incidence de la politique, de l'initiative ou du programme. Elle se fonde sur le cadre d'évaluation.

## **Sondage**

Un sondage est une méthode de collecte de données qui exige un effort concerté en vue de rassembler les données nécessaires à partir d'un échantillon de la population mère. Le sondage constitue normalement l'un des éléments d'une étude d'évaluation. La population mère désigne les personnes ou les entités visées par le programme.

## **VI. PRIORITÉS POUR LA GESTION DU RISQUE**

La gestion du risque constitue maintenant un nouveau service reconnu. Elle a toujours fait partie de la vérification de gestion traditionnelle. Toutefois, l'importance accrue accordée à l'habilitation ou la transition de nombreux rôles décisionnels à une structure de niveau inférieur ou multipartite ont rendu la surveillance minutieuse impossible dans tous les cas.

En avril 2001, le Conseil du Trésor du Canada a publié le rapport intitulé « Cadre de gestion intégrée du risque ». Celui-ci fournit une approche complète pour mieux intégrer la gestion du risque à la prise de décision stratégique et vise à faire avancer l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques modernes de gestion ainsi qu'à soutenir les méthodes de gestion novatrices à l'échelle de la fonction publique.

La Division prévoit élaborer et tenir à jour la Politique et le Cadre de gestion du risque de la Commission. Lorsque la politique et le cadre auront été adoptés, des ateliers seront organisés afin de déterminer le profil de risque de la Commission (facteurs/indicateurs de risque) et de promouvoir la gestion du risque au sein de la Commission.

## **VII. AUTRES PROJETS**

De temps à autre, on demande à la Division de gérer ou de parrainer des projets qui ne relèvent pas des domaines de la planification, de la vérification interne ou de l'évaluation. Le nombre de projets imprévus confiés à la Division pourrait influencer sur sa capacité de donner suite en bonne et due forme aux activités prévues dans le présent Plan.

Il incombe à la Division de tenir les cadres supérieurs de la Commission au courant des attentes et des initiatives des organismes centraux, en particulier celles du Secrétariat du Conseil du Trésor, se rapportant aux nombreux rouages de la gestion et de leur proposer des méthodes qui vont de pair avec le mandat et les ressources disponibles de la Commission. Voici certaines de ces initiatives :

*Politique sur la surveillance active* : En juin 2001, le gouvernement a publié la Politique sur la surveillance active aux termes de laquelle les ministères et organismes doivent surveiller activement leurs pratiques et leurs contrôles de gestion et prendre les mesures correctives qui s'imposent, au besoin. La Commission devra se pencher sur cette question.

*Plan d'action lié au Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)* : La modernisation de la fonction de contrôleur vise à assurer l'intégration des données financières et non financières sur le rendement,

le contrôle rigoureux des ressources, la saine gestion du risque et le libre accès aux résultats. La Commission a commencé à mettre en œuvre le plan d'action lié au CRG en 2004-2005.

*Gestion du rendement* : Cette initiative du gouvernement constitue l'un des principaux éléments de la modernisation de la fonction de contrôleur et du CGR. La Commission prévoit élaborer un cadre de gestion du rendement pour l'ensemble de son organisation au cours de 2004-2005.

## **VIII. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE PROJET**

La Division a effectué un exercice d'évaluation du risque en se fondant sur le document « *Trousse d'outils sur les priorités de la vérification interne axée sur le risque pour les petits ministères et organismes* » élaboré par le SCT en mars 2003. Les résultats de cet exercice figurent dans un document ci-joint intitulé « *Priorités pour la vérification interne et l'évaluation – Exercice d'évaluation du risque* », version révisée en date du 30 juin 2004. Compte tenu de cet exercice d'évaluation du risque, il est recommandé d'envisager n'importe lequel des projets suivants pour 2004-2005 et les exercices ultérieurs, selon les ressources dont disposera la Division.

***Il est à noter que les projets entrepris par la Division de la planification, de la vérification interne et de l'évaluation dépendent de plusieurs facteurs tels que les ressources attribuées à la Division, les nouvelles questions et priorités de la Commission et du gouvernement et la complexité des projets en question.***

### **a) Vérifications internes**

#### **Services de certification**

Vérification financière

Vérification de gestion des Services juridiques

Vérification de gestion du Secteur des opérations (y compris la Direction des enquêtes et les bureaux régionaux)

Vérification de gestion de la Direction générale des politiques et de l'équité en matière d'emploi

Approvisionnement et passation de marchés

#### **Services de consultation**

Gestion de l'information

Cadre de classification des ressources humaines et autres questions connexes

Inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la CCDP

b) **Évaluation**

CGRR de la Commission

Cadre d'évaluation de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne, y compris le CGRR

Étude d'évaluation de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne

Sondage auprès des clients au sujet de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne

Cadre d'évaluation du Programme des SRAD

Étude d'évaluation du Programme des SRAD

Cadre d'évaluation du Programme de prévention de la discrimination

Étude d'évaluation du Programme de prévention de la discrimination

c) **Gestion du risque**

Politique de gestion du risque

Cadre de gestion du risque

Ateliers de gestion du risque

**IX. DISPOSITION DU PLAN**

Le Plan contient quatre (4) colonnes, qui incluent des renseignements particuliers :

**Titre :** le titre proposé de la vérification, de l'évaluation ou d'un autre projet au moment de l'approbation du Plan.

**Objectif :** figure dans cette colonne une description de l'objet proposé pour la vérification, l'évaluation ou un autre projet. Lorsque les activités de vérification, d'évaluation et de gestion du risque commenceront, ces énoncés serviront de point de départ pour l'élaboration du Mandat ou du Document de planification des projets de vérification.

**Entité vérifiée :** il s'agit de la direction ou direction générale qui sera au coeur de l'initiative de vérification, d'évaluation ou de gestion du risque.

**État d'avancement :** il s'agit de l'état d'avancement de l'initiative de vérification, d'évaluation ou de gestion du risque au moment de l'approbation du Plan. Il y a deux (2) types d'état d'avancement : travaux en cours et travaux prévus.

La section suivante contient également un résumé du Plan.

**X. PERSONNES-RESSOURCES AVEC QUI COMMUNIQUER POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS**

Les gestionnaires de la Commission voulant obtenir l'aide de la Division de la planification, de la vérification interne et de l'évaluation ou de plus amples renseignements peuvent communiquer avec :

Joe Anton, chef  
Division de la planification, de la vérification interne et de l'évaluation  
Téléphone : (613) 943-9049

Les gestionnaires peuvent également communiquer avec M<sup>me</sup> Stella Deacon, directrice des Services intégrés, au 943-9033.

**Résumé des projets de vérification interne, des projets d'évaluation et des autres projets – Plan triennal fondé sur le risque**

Client	2004-2005	2005-2006	2006-2007
<b>Secrétaire général (CD)</b>	Politique et Cadre de gestion du risque  Profil de gestion du risque  Formation et cours en matière de vérification interne (séances de sensibilisation)  CGRR de la Commission	Comité de gestion du risque  Séances et ateliers de sensibilisation à la gestion du risque	Séances et ateliers de sensibilisation à la gestion du risque
<b>Services intégrés</b>	Vérification financière  Inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la CCDP  Cadre de classification des ressources humaines	Inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la CCDP	Approvisionnement et passation de marchés  Inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la CCDP
<b>Services juridiques</b>	Vérification de gestion		
<b>Politiques et équité en matière d'emploi</b>		Vérification de gestion	
<b>Secteur des opérations</b>	Vérification de gestion Remarque  Cadre d'évaluation de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne  Étude d'évaluation de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne (Remarque 1)  Cadre d'évaluation du Programme de prévention de la discrimination (Remarque 2)  Vérification avant la mise en œuvre du Projet ITI	Sondage auprès des clients au sujet de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne  Vérification de gestion  Étude d'évaluation du Programme de prévention de la discrimination  Étude d'évaluation de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne	
<b>SRAD</b>		Cadre d'évaluation du Programme des SRAD	Étude d'évaluation du Programme des SRAD
<b>Communications</b>			Cadre et étude d'évaluation du Programme des communications

**Remarque 1** Travaux préparatoires (énoncé de travail; passation de marchés) entrepris en 2004-2005. Travaux sur place (planification, examen, rapports) entrepris en 2005-2006.

**Remarque 2** Entrepris en 2004-2005 s'il y a des ressources. Autrement, travaux intégrés au plan pour 2005-2006.

**Plan détaillé - Vérifications internes  
Première année - 2004-2005**

<b>Titre</b>	<b>Objectif</b>	<b>Entité vérifiée</b>	<b>État d'avancement</b>
Vérification financière	Vérifier si l'information financière est utilisée de façon exacte, intégrale, opportune et fiable dans le processus décisionnel.	Services intégrés	Achèvement
Vérification de gestion	Évaluer l'efficacité et l'efficience des Services juridiques sur le plan de leurs politiques et procédures, de leurs systèmes et de leurs biens, et de leur utilisation des ressources humaines, matérielles et financières.	Services juridiques	Achèvement
Vérification de gestion	Évaluer l'efficacité et l'efficience du Secteur des opérations, y compris la Direction des enquêtes et les bureaux régionaux, sur le plan de ses politiques et procédures, de ses systèmes et de ses biens, et de son utilisation des ressources humaines, matérielles et financières.	Secteur des opérations	Prévu
Inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la CCDP (Services de consultation)	Mener un sondage auprès de toutes les directions et directions générales et mettre à jour l'inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la Commission.	Services intégrés	Prévu
Cadre de classification des ressources humaines (Services de consultation)	Fournir des services de consultation et des conseils aux Ressources humaines sur l'élaboration du cadre de classification.	Services intégrés	Prévu
Séances de sensibilisation / formation et cours en matière de vérification interne (Services de consultation)		Secrétaire général	Prévu

**Plan détaillé - Vérifications internes  
Deuxième année - 2005-2006**

<b>Titre</b>	<b>Objectif</b>	<b>Entité vérifiée</b>	<b>État d'avancement</b>
Vérification de gestion	Évaluer l'efficacité et l'efficience de la Direction des politiques et de l'équité en matière d'emploi sur le plan de ses politiques et procédures, de ses systèmes et de ses biens, et de son utilisation des ressources humaines, matérielles et financières.	Direction des politiques et de l'équité en matière d'emploi	Prévu
Inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la CCDP (Services de consultation)	Mener un sondage auprès de toutes les directions et directions générales et mettre à jour l'inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la Commission.	Services intégrés	Prévu
Vérification de gestion	Évaluer l'efficacité et l'efficience du Secteur des opérations, y compris la Direction des enquêtes et les bureaux régionaux, sur le plan de ses politiques et procédures, de ses systèmes et de ses biens, et de son utilisation des ressources humaines, matérielles et financières.	Secteur des opérations	Prévu

**Plan détaillé - Vérifications internes  
Troisième année - 2006-2007**

<b>Titre</b>	<b>Objectif</b>	<b>Entité vérifiée</b>	<b>État d'avancement</b>
Approvisionnement et passation de marchés	Déterminer si les politiques, les lignes directrices et les pratiques relatives à l'approvisionnement sont conformes aux politiques de la Commission et du SCT sur l'approvisionnement et la passation de marchés; déterminer si la Division de l'approvisionnement offre des services à la Commission de façon efficace et convenable.	Services intégrés	Prévu
Inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la CCDP (Services de consultation)	Mener un sondage auprès de toutes les directions et directions générales et mettre à jour l'inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la Commission.	Services intégrés	Prévu

**Plan détaillé - Gestion du risque  
Première année - 2004-2005**

<b>Titre</b>	<b>Objectif</b>	<b>Entité vérifiée</b>	<b>État d'avancement</b>
Politique de gestion du risque	Effectuer des recherches puis élaborer l'ébauche de la Politique de gestion du risque. Distribuer l'ébauche aux membres du CD pour discussions et commentaires.  Faire approuver la Politique de gestion du risque par les membres du CD. Communiquer la Politique aux membres du personnel de la CCDP.	Secrétaire général	Prévu
Cadre de gestion du risque et profil de risque de la Commission	Concevoir le cadre de gestion du risque, qui inclura l'élaboration du profil de risque de la Commission (c.-à-d. méthodologie et approche [facteurs/indicateurs de risque] permettant de déterminer le profil de risque de la Commission).	Secrétaire général / directions et directions générales	Prévu

**Plan détaillé - Gestion du risque  
Deuxième année - 2005-2006**

<b>Titre</b>	<b>Objectif</b>	<b>Entité vérifiée</b>	<b>État d'avancement</b>
Comité de gestion du risque	Élaborer le mandat du Comité de gestion du risque de la CCDP.	Secrétaire général	Prévu
Séances et ateliers de sensibilisation à la gestion du risque	Offrir des ateliers à l'ensemble du personnel de la CCDP.	Secrétaire général/directions et directions générales	Prévu

**Plan détaillé - Gestion du risque  
Troisième année - 2006-2007**

<b>Titre</b>	<b>Objectif</b>	<b>Entité vérifiée</b>	<b>État d'avancement</b>
Séances et ateliers de sensibilisation à la gestion du risque	Offrir des ateliers à l'ensemble du personnel de la CCDP.	Secrétaire général	Prévu

**Plan détaillé - Évaluations  
Première année - 2004-2005**

<b>Titre</b>	<b>Objectif</b>	<b>Entité vérifiée</b>	<b>État d'avancement</b>
Cadre d'évaluation de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne	Établir un cadre d'évaluation, y compris un CGRR.	Secteur des opérations et Direction des SRAD	En cours
Étude d'évaluation de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne	Mener une étude d'évaluation.	Secteur des opérations et Direction des SRAD	Prévu
Cadre d'évaluation du Programme de prévention de la discrimination	Établir un cadre d'évaluation, y compris un CGRR.	Secteur des opérations	Prévu
CGRR de la Commission	Élaborer un CGRR pour la Commission.	Secrétaire général	Prévu

**Plan détaillé - Évaluations  
Deuxième année - 2005-2006**

<b>Titre</b>	<b>Objectif</b>	<b>Entité vérifiée</b>	<b>État d'avancement</b>
Procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne	Mener un sondage auprès des clients.	Secteur des opérations	Prévu
Cadre d'évaluation du Programme des SRAD	Établir un cadre d'évaluation, y compris un CGRR.	Direction des SRAD	Prévu
Étude d'évaluation du Programme de prévention de la discrimination	Mener une étude d'évaluation.	Secteur des opérations	Prévu
Cadre d'évaluation du Programme des communications	Établir un cadre d'évaluation, y compris un CGRR.	Direction des communications	Prévu
Étude d'évaluation de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne	Mener une étude d'évaluation.	Secteur des opérations et Direction des SRAD	Prévu

**Plan détaillé - Évaluations  
Troisième année - 2006-2007**

<b>Titre</b>	<b>Objectif</b>	<b>Entité vérifiée</b>	<b>État d'avancement</b>
Étude d'évaluation du Programme des SRAD	Mener une étude d'évaluation.	Direction des SRAD	Prévu
Étude d'évaluation du Programme des communications	Mener une étude d'évaluation	Direction des communications	Prévu